Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez « A.R.I.S »

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

Paris le 20 février 2009

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

Tout d'abord je tiens à vous remercier d'être présents à cette Assemblée Générale prouvant ainsi l'attachement que vous portez à votre association. Au-delà de l'obligation légale, l'assemblée annuelle est pour nous l'occasion de vous informer et surtout d'être à votre écoute et c'est pour vous l'occasion de vous retrouver, d'échanger entre vous lors du déjeuner.

Votre association se porte bien. Elle compte 1334 inscrits contre 1316 l'an passé. Je vous rappelle que l'A.R.I.S. comporte deux populations, d'une part les retraités de la Banque Indosuez, pour qui elle a été créée en 1982, et d'autre part, depuis mars 2004, des anciens salariés de la Banque Indosuez, encore en activité, quel que soit leur lieu de travail actuel, regroupés dans la section Alumni. Cette évolution mise en place par Nathalie Rachou et Xavier Tarneaud, que je remercie de cette initiative, a permis non seulement d'élargir le spectre de notre association mais aussi et surtout à tous ceux qui le souhaitent de garder des contacts, voire d'en retrouver grâce à l'annuaire. A ce propos je dois dire que la gestion de l'annuaire est un travail administratif conséquent, qui nécessite du temps et des frais administratifs qui sont mutualisés. Or il se trouve qu'un nombre important d'inscrits, notamment des Alumini, ne sont pas à jour de leur cotisation. C'est ainsi que nous n'avons pu convoguer à cette assemblée que 902 adhérents à jour de leur cotisation 2008, soit 719 retraités et 183 Alumni. Jusqu'à présent imaginant qu'il s'agissait de négligence nous avons fait preuve de mansuétude et maintenu les mauvais payeurs sur l'annuaire. Cela n'ayant pas eu pour effet de les inciter à payer, nous les informons aujourd'hui, que tout adhérent qui ne sera pas à jour de sa cotisation au 31/12 sera radié de l'annuaire, et ne pourra y être à nouveau inscrit qu'à l'issue de l'année pendant laquelle il aura payé. Il n'est pas logique, en effet, que des adhérents non à jour de leur cotisation, donc « non adhérent » de fait, bénéficient du même service que les adhérents à jour de leur cotisation.

Cette assemblée annuelle est aussi l'occasion de remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont apporté leur concours au bon fonctionnement de l'A.R.I.S. Je remercie donc :

- Calyon qui nous loge, ainsi que les services qui assurent notre logistique d'impression et de courrier.
- Le Comité d'Entreprise, Serge Bierre, son Secrétaire, pour la subvention annuelle et les manifestations qu'il organise pour tous les retraités, Patrick Papa pour l'aide qu'il apporte à Lucienne pour les voyages, ainsi que Myriam Planard et Manoëlla Castillon.
- ➤ Toutes les personnes qui ont géré la Caisse de retraite Indosuez, Etienne Saint Raymond, son Président, qui a mis toutes ses compétences dans ce dossier complexe ainsi que Séverine Bugada et Valérie de Freitas qui ont toujours une réponse à nos questions.
- Les membres du conseil d'administration et notamment deux personnes :

Christiane Dulondel qui, après l'avoir informatisée, gère depuis sept ans notre trésorerie avec une grande efficacité, beaucoup de précision et de rigueur, qualités essentielles pour ce poste. Mais Christiane gère aussi l'annuaire. Ces travaux conséquents et essentiels se font dans l'ombre, aussi j'ai souhaité aujourd'hui mettre un coup de projecteur sur celle qui les accomplis, avec une grande maîtrise. Merci infiniment Christiane.

Et bien entendu Lucienne Dumont, « l'égérie » de l'A.R.I.S depuis 20 ans, qui en assurant une permanence les mardis et jeudis, arrive à répondre au téléphone tous les jours !!! Lucienne a travaillé aussi longtemps à l'ARIS qu'à la Banque Indosuez qu'elle a quitté en 1989. Lorsqu'elle rejoint le Conseil de l'association en tant que Secrétaire, elle organise des sorties de Ski de fond, puis elle propose et organise des voyages. Elle noue des partenariats avec le CE. Depuis l'origine l'Association aidait des retraités âgés ou en difficulté et Lucienne a repris le flambeau. Elle a notamment assisté et protégé une centenaire jusqu'à son décès à 107 ans. Nombreux sont ceux qui ont œuvré avec dévouement dans différents domaines à l'A.R.I.S, mais notre Lulu est probablement celle qui, même avec 11 petits enfants, lui a consacré la plus grande partie de son temps. Bien qu'elle ne pourra plus être au conseil, Lucienne ne va pas complètement sortir du circuit puisque qu'elle va continuer en tant que bénévole à nous aider. Lors du prochain Conseil qui se réunira à la fin de cette assemblée Lucienne sera nommée « membre d'honneur ». Mille fois merci à toi Lulu.

Bilan de l'année 2008.

- Activités organisées par l'A.R.I.S.
 - Le repas qui a suivi l'assemblée générale de mars 2008 a rassemblé 210 convives
 - 166 Indosuez Alumni se sont retrouvés lors d'un très sympathique cocktail organisé
 - Un cocktail Alumni a été organisé le 28 mai dernier dans les locaux de Suez. En réponse aux demandes formulées lors de la dernière assemblée, des retraités ont pu y participer.
 - Lucienne vous a proposé trois voyages : L'Irlande en mai, la Toscane en septembre et la Polynésie en octobre.
 - De nombreux spectacles et sorties culturelles ont également été proposés.
- Activités proposées par le CE de Calyon à tous les retraités.
 - La messe en souvenir des défunts, organisée le 18 novembre 2008, suivi d'un petit déjeuner réconfortant.
 - La sortie annuelle qui cette année nous a conduit le 27 mai aux Pyramides de Port Marly, pour un très sympathique déjeuner spectacle.
 - Un spectacle de cirque du monde en trois dimensions, sous le chapiteau du cirque Phénix sur la pelouse de Reuilly, suivi comme toujours d'un agréable cocktail.

La C.R.B.I. (ancienne Caisse de Retraite de la Banque Indosuez).

Tout d'abord un rappel du contexte :

La C.R.B.I. assurait depuis le 01/01/94 la gestion financière du « Complément Bancaire » et de la « Réserve Complémentaire de Retraite des Salariés » pour ceux qui en sont bénéficiaires. L'article 116 de la loi n° 2003-775 du 21/08/03 portant réforme des retraites et relatif notamment à la disparition des IRS (Institutions de retraites supplémentaires) telles que la CRBI, et d'autre part l'accord AFB du 25/02/05, ont fait obligation aux gestionnaires de la CRBI de transférer les droits des bénéficiaires chez un organisme assureur agréé. A cet effet, par accord collectif d'entreprise conclu le 21 décembre 2006, les partenaires sociaux de Calyon ont, après un appel d'offre, et sur la recommandation du Conseil d'Administration de la CRBI, décidé de transférer les engagements et les provisions de la CRBI à la compagnie La Mondiale en qualité d'Assureur, les versements des pensions restant effectués par Novalis. Xavier Tarneaud et moi-même vous avons tenus informés tout au long de ces travaux qui sont à présent terminés.

Lors de sa séance du 10 décembre 2008, le Conseil d'Administration, a approuvé à l'unanimité les comptes de liquidation dont voici l'essentiel :

Le contrat collectif d'assurance avec la Mondiale a été signé le 5 février 2007. Il est à noter que Calyon, adhérent unique de la CRBI, pourra être appelé à honorer la liquidation des CB des « radiés » si la provision constituée à cet effet en complément du fonds collectif se révélait insuffisante. Les versements uniques, aux retraités qui avaient choisi cette option, ont été effectués le 23 mars 2007 pour un montant total de 17 846 334 €.

A la date du 3 avril 2007, la CRBI avait transféré à la Mondiale, l'intégralité de ses engagements et des provisions correspondantes, soit un montant total de 123 220 226 € correspondant à la valeur actuarielle 1er avril 2007, des rentes immédiates ou différées.

Après les versements mentionnés ci-dessus, la valeur de l'actif résiduel, au 31 décembre 2007, était de 1 128 113 €. Après versement au fonds collectif de régularisation de 618 000 € dont 438 000 € ont été affectés à accroître le taux de revalorisation des rentes au 1^{er} juillet 2008 ; après consignation auprès de Calyon d'un montant de 305 660 € de provision au titre de CRPB et engagement de la reverser au fond de régularisation ; après règlement des charges fiscales et factures diverses, l'excédent d'actif ressort à 30 094 € qui, en application de l'avenant n° 2 du 23/10/08 à l'accord collectif du 21/12/06, a été versé à l'association reconnue d'utilité publique « de l'eau pour le Sahel ». Je tiens le rapport de liquidation de la CRBI à la disposition de ceux qui souhaiteraient le consulter.

Xavier TARNEAUD et moi-même, continuerons de participer à la commission paritaire de suivi du Contrat Collectif conclu avec La Mondiale.

Les Statuts.

Dans nos objectifs 2008, figurait aussi la modification de nos statuts. En effet dans la mesure où les salariés qui partent à présent en retraite ne sont plus des retraités « Indosuez » mais des retraités Calyon, je vous avais fait part, lors de notre dernière assemblée, de notre intention d'élargir encore l'objet de notre association pour l'ouvrir à tous les retraités de la Banque qui le souhaitent et ce, quel que soit leur origine. Ce principe n'ayant pas rencontré d'objection, le Conseil d'Administration vous présente aujourd'hui, et soumet à votre approbation, le projet de statuts modifiés en conséquence. Sans nuire aux centres d'affinités historiques existant ou qui peuvent encore se créer, cette évolution doit permettre, je l'espère, d'assurer la pérennité de l'Association sur le long terme. La nouvelle dénomination sera : « Association des anciens et des retraités de la Banque Indosuez, devenue Calyon », le sigle devenant ARIS, sans points, puisque ce n'est plus une abréviation.

Perspectives 2009

- 1. L'entraide : tout d'abord continuer de rester à l'écoute de ceux qui rencontrent des problèmes et tenter de les aider à trouver des solutions. N'hésitez pas à conseiller à ceux que vous connaissez de nous contacter.
- 2. Les voyages : dans le catalogue, que vous avez dû recevoir, L' A.R.I.S, vous propose :
 - ➤ SEJOUR TUNISIEN avec cure de remise en forme, du 29/03/09 au 05/04/09.
 - COISIERE sur LE DANUBE de Munich à Bucarest, du 20/06/09 au 01/07/09.
 - WE à ROME, du 27 au 30 septembre.
 - > CAMBODGE, circuit du 5 au 14 novembre 2009.
- 3. Les loisirs : Des spectacles et sorties culturelles vous seront proposés. D'autre part, comme vous êtes nombreux à nous l'avoir demandé, nous cherchons des salles pour organiser des rencontres sous forme de goûters ou mini cocktails.
- 4. L'information : Voilà un sujet qui n'a pas évolué. Nous n'avons plus de rédacteur et on ne s'improvise pas rédacteur. Nous sommes donc en pourparler avec l'U.F.R.B. (Union Fédérale des Retraités des Banques) pour vous adresser la revue « l'Ancien de la Banque » qui devrait d'ailleurs changer de nom prochainement. Cette revue trimestrielle comporte des articles très intéressants sur de nombreux sujets tels que : les évolutions de la retraite, la santé, les assurances, les loisirs, et autres ...
- 5. Le site internet : Là aussi il nous faut des compétences. Nous poursuivrons nos réflexions pour le « relooker » et surtout pour l'alimenter en informations d'actualité ce qui n'est pas le cas aujourd'hui il faut bien l'avouer.
- 6. Informatique : Nous avons engagé une étude pour optimiser nos bases de données qui devrait prochainement entrer en application.

J'en ai à présent terminé mais avant d'entamer le débat et de répondre à vos questions je vais passer la parole à Christiane DULONDEL qui va vous présenter le rapport financier 2008.

Jean-Pierre PAMPILLI Président